



GROUPE DE TRAVAIL CPS DU 11 DÉCEMBRE L'ADMINISTRATION NE RÉPOND PAS AUX REVENDICATIONS !

Avant de commencer le groupe de travail, l'union SNUI-SUD Trésor Solidaires a déclaré qu'il est inacceptable que l'administration n'ait pas répondu aux différents courriers et pétitions adressés par les agents des CPS en grève à 66 % le 12 octobre.

L'union SNUI-SUD Trésor Solidaires a rappelé que les CPS sont dans l'action pour la défense de leurs revendications :

- amélioration du parc informatique.
- 5 h de téléphone maximum par jour.
- droit à congés des agents identiques pendant la période de septembre à février.
- droit des agents au temps partiel.
- attribution de 20 points de NBI en reconnaissance de la spécificité du métier de téléconseiller.
- obtention d'une prime annuelle de 1800 € pour l'industrialisation des tâches (comme l'ont obtenu les centres d'encaissement).

De plus, les charges ont doublé voire triplé dans les CPS par extension de leur périmètre d'intervention sans que pour autant les effectifs n'aient suivis.

Les réponses de l'administration justifient la grève

- Sur l'emploi, silence de l'administration qui n'a même pas abordé le sujet.
- Sur les conditions de travail, seule la revendication des casques à double oreillettes a été satisfaite. Sur tous les autres points, l'administration renvoie à un groupe de travail ultérieur sur les règles de vie au travail !
- Sur l'indemnitaire, si l'administration a purement et simplement écarté la revendication de 20 points de NBI, elle a cependant manifesté une petite ouverture. Mme Gauthier, qui présidait le GT, a déclaré « *qu'il y a des possibilités de primes* ». Mais la proposition formulée par l'administration d'octroyer aux agents des CPS la prime des CIS de 600€ minorée n'est pas acceptable ni dans le principe ni dans le montant. Cette prime ne serait pas au même niveau que celle des CIS du fait que les CPS pratiquent des horaires plus restreints !

Pour l'union SNUI-SUD Trésor Solidaires, cette seule proposition relève de la pure provocation. En effet, l'activité des CIS diffère fondamentalement de celle des CPS.

En revanche, les tâches réalisées dans les Centres d'encaissement et les CPS sont très proches. Dans les deux derniers cas, il s'agit de tâches requérant une technicité particulière pour faire face à la masse et la variété de travaux exigés de chaque agent.

Face à l'attitude de l'administration, l'union SNUI-SUD Trésor Solidaires, avec l'ensemble des organisations syndicales, a demandé une suspension de séance et a quitté le groupe de travail en demandant la tenue rapide d'une nouvelle réunion avec présentation de propositions concrètes de la part de l'administration.

L'union SNUI-SUD Trésor Solidaires confirme plus que jamais l'appel à la grève pour la semaine du 14 au 18 décembre 2009.

TOUS EN GRÈVE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE !

